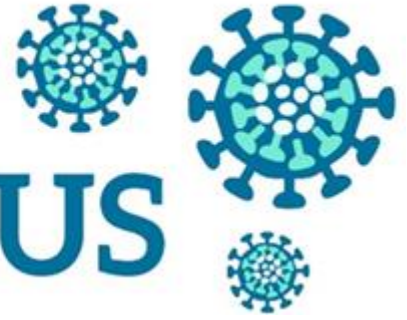




# CORONAVIRUS



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## MAINTIEN DES SERVICES ESSENTIELS ET FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Amos, 24 mars 2020 --- En plus de la fermeture des établissements scolaires jusqu'au 1<sup>er</sup> mai inclusivement, le gouvernement du Québec a ordonné hier la fermeture de l'ensemble des services et activités qui ne sont pas prioritaires. Ainsi le centre administratif demeure ouvert, mais fermé au public, avec des effectifs réduits pour assurer les services essentiels.

### LA FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MAI

Rappelons qu'à compter du 30 mars, les parents et les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire auront accès progressivement à des vidéos pédagogiques, diffusées à la télévision publique, à une trousse en ligne de ressources éducatives et à des activités pédagogiques optionnelles proposées par le ministère de l'Éducation.

Dans cette même semaine, le site Internet de l'Harricana déposera le lien du site du ministère tout en y ajoutant en complémentarité des activités pédagogiques optionnelles. Les parents seront avisés de cet ajout par courriel et par une publication sur la page Facebook de la commission scolaire. Pour ceux ne pouvant avoir accès à Internet, nous travaillons actuellement à mettre en œuvre un service donnant accès à des activités pédagogiques. Tous les renseignements sur ces services suivront prochainement.

L'utilisation des outils proposés aux parents et aux élèves demeure optionnelle et ne constitue pas une obligation. Le rythme des enfants doit être respecté considérant le contexte actuel qui représente déjà un défi important d'organisation familiale.

## CENTRE ADMINISTRATIF DE L'HARRICANA, UN SERVICE ESSENTIEL

Les services essentiels seront donc effectués afin d'assurer la continuité de certaines opérations et ce, tout en limitant les déplacements, en modulant les horaires et en priorisant le télétravail. Dans ce contexte, il s'avère possible que certains délais soient prolongés dans le traitement des dossiers. Nous veillerons cependant aux suivis nécessaires pour répondre de façon adéquate aux demandes.

De plus, le **service de garde d'urgence** est maintenu pour les emplois ayant droit à ce service lequel est exceptionnel pour les personnes qui n'auraient aucune solution de rechange.

- 30 -

Johanne Godbout  
Secrétaire générale  
819 732-6561 poste 2268